

Souverain, le 30 avril 1681. Malgré l'intervention énergique de Frontenac en sa faveur, il fut cassé par le roi le 4 juin 1686.<sup>1</sup>

PIERRE DUQUET DE LA CHESNAYE

Commis par le Conseil Souverain, le 30 avril 1681, pour faire les fonctions de la charge de procureur du roi en la prévôté de Québec "jusqu'à ce que Louis Bolduc se soit purgé des cas à lui imposés."<sup>2</sup> Duquet exerça les fonctions de procureur du roi jusqu'à la nomination de Paul Dupuy de Lislois par MM. de Denonville et Champigny, le 24 octobre 1686.

PAUL DUPUY DE LISLOIS

Nommé le 17 octobre 1686.<sup>3</sup> Le 1er juin 1695, il était promu lieutenant-particulier de la Prévôté.

JEAN-BAPTISTE BÉCARD DE GRANDVILLE

Nommé le 1er juin 1695.<sup>4</sup> Décédé à Québec le 23 avril 1699.<sup>5</sup>

CHARLES BÉCARD DE GRANDVILLE

Nommé le 20 avril 1700.<sup>6</sup> Décédé à Québec, le 2 janvier 1703.<sup>7</sup>

<sup>1</sup> Lettres de destitution dans Cahier 2 des Insinuations du Conseil Supérieur. Pour renseignements biographiques sur M. Bolduc, voir Bulletin des Recherches Historiques, vol. XXII, p. 65.

<sup>2</sup> Jugements et Délibérations du Conseil Souverain, vol. II, p. 559.

<sup>3</sup> Lettres de provisions dans Cahier 2 des Insinuations du Conseil Supérieur. Le 24 octobre 1686, MM. de Denonville et Champigny donnaient une commission à M. Dupuy de Lislois, ignorant que ses lettres de provisions avaient été signées par le roi le 17 du même mois.

<sup>4</sup> Lettres de provisions dans Cahier 2 des Insinuations du Conseil Supérieur.

<sup>5</sup> Pour renseignements biographiques sur Jean-Baptiste Bécard de Grandville voir Pierre-Georges Roy, La Famille Bécard de Grandville.

<sup>6</sup> Lettres de provisions dans Cahier 2 des Insinuations du Conseil Supérieur.

<sup>7</sup> Le 4 avril 1703, M. R.-L. Chartier de Lotbinière signait la commission suivante: "Estant nécessaire de commettre un substitut du procureur du roy à cause du deceds de deffunt Me Charles Bécard escuier sieur de Fonville dernier titulaire du dit office de procureur du roy de cette prevosté et après avoir par diverses fois parlé à Messire François de Beauharnois, chevalier, seigneur de la Chaussée, Beaumont et autres lieux, conseiller du roy en ses Conseils, intendant de justice police et finances en la Nouvelle-France, lequel nous aurait dit de commettre tel praticien de ce siège que nous en jugerions capable; et ne pouvant d'ailleurs nous empescher de commettre au dit office attendu les diverses affaires qui commencent à se présenter depuis la cessation de la maladie qui a affligée cette ville et mesme toute cette juridiction, nous avons commis la personne de Joseph . . . huissier audiencier pour exercer la dite charge en qualité de substitut jusqu'à ce qu'il y soit autrement pourvu." Pour renseignements biographiques sur Charles Bécard de Grandville, voir Pierre-Georges Roy, La Famille Bécard de Grandville.